

QUARTA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019  
4EME SESSION ORDINAIRE DE 2019  
19 È 20 DI DICEMBRE DI U 2019  
19 ET 20 DECEMBRE 2019

2019/02/111

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECURIF**  
**A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR Pierre GHIONGA**  
**AU NOM DU GROUPE « La Corse dans la République - A Corsica indè a**  
**Republica »**

**OBJET** : Déploiement du Très Haut Débit en Corse

Monsieur le Conseiller,

Alors, rapidement, une question tout-à-fait légitime qui appelle des réponses aussi précises que possible, non exhaustives.

Ceci étant précisé, bien évidemment que je pense que premièrement, il faut que la Direction du numérique vienne devant la Commission du développement ou tout autre instance ou Commission de l'Assemblée de Corse qu'il plaira pour bien expliquer l'ensemble des problématiques techniques sur le contrat de DSP.

Vous avez rappelé, qu'après une délibération de l'Assemblée de Corse en date du 29 juin 2018, le marché a été attribué le 16 octobre 2018 à SFR.

Je précise que cette attribution s'est faite par application, des règles qui régissent la matière et que cette bonne application a été confirmée par décision définitive du Tribunal Administratif de BASTIA.

En ce qui concerne le suivi du projet, vous avez rappelé que l'offre était de loin la meilleure que nous avons, compétence pratiquement liée pour attribuer à SFR. Et la question de la capacité de l'attributaire a fait l'objet d'un soin particulier et il a effectivement exécuté le contrat dans les proportions prévues. Pour mémoire, de l'avis de l'AMO qui nous a accompagnés dans le cadre de ce dossier, nous avons obtenu un niveau de garanties économiques, juridiques et financières pratiquement sans équivalent.

Le suivi de l'application du contrat est un point essentiel, fait par un comité stratégique qui se réunit de façon régulière, le dernier comité stratégique s'étant tenu le 13 décembre dernier. Votre question tombe à point nommé.

A cette occasion, nous avons vérifié que SFR, et plus exactement, CORSICA FIBRA, la société dédiée, respectait strictement les obligations mises à sa charge par le contrat.

Alors, rapidement, sur le volet formation, élément essentiel que nous avons inclus dans le champ contractuel.

Le programme initié autour des métiers de la fibre optique, en collaboration avec l'AFPA, l'école de la deuxième chance, les plombiers du numérique, la Mission Locale de Bastia et Pôle Emploi suit son cours. A ce jour, près 32.424 heures de formation ont été dispensées, 73 jeunes ou moins jeunes ont d'ores et déjà été formés avec 48 d'entre eux qui ont déjà été intégrés dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée. Donc, ça, c'est important. Ce programme d'insertion et de formation se poursuivra en 2020.

Sur le plan financier, les engagements pris ont été tenus avec, notamment, l'abondement du capital initial de la société CORSICA FIBRA à hauteur de 15M€ puis de 50M€ supplémentaires par SFR.

Sur le plan technique, au 13 décembre 2019, 6.429 prises très haut débit ont été construites et CORSICA FIBRA s'est engagée pour la livraison mi-janvier pour un total de 11.402 prises, donc au-delà de ce qui est prévu contractuellement. Ces prises sont situées sur les communes de Borgu, Lucciana, Curbara, Munticellu, Lisula, Santa Reparata Di Balagna, Grussettu è Prugna, Albitreccia, A Bastilicaccia, Cavru, Pitrusedda.

Concernant les Nœuds de Raccordements Optiques (NRO) qui regroupent les fibres optiques sur un territoire, six NRO ont d'ores et déjà été posés, à Lucciana-Borgu, à Marana, à Munticellu, à A Bastilicaccia, Sartè et à A Vinzulasca-Querciolu. D'ici la fin de l'année deux autres seront posés à Lecci et à Sotta.

Donc, nous sommes dans un rythme de déploiement satisfaisant et rassurant. Nous continuerons bien sûr à rester vigilants, puisque je vous rappelle qu'il y a une montée en puissance et qu'en 2020, ce sont un total de 53 500 prises qui seront installées et mises à disposition.

Nous avons, là aussi, des engagements contractuels avec éventuellement des pénalités qui sont prévues et je serai, bien sûr, extrêmement attentifs, sur la bonne exécution de ce contrat. Je vous rappelle que 25 entreprises sont d'ores et déjà mobilisées en Corse, notamment au titre de la sous-traitance.

Enfin, sur la téléphonie mobile. Le projet très haut débit va certainement faciliter techniquement le déploiement de la 5G. Mais ce sont deux projets, le très haut débit d'un côté et la 5G de l'autre, qui relèvent de logiques industrielles et de jeux d'acteurs différents.

On ne peut pas les dissocier mais ils ne sont pas exactement identiques. Il faut par contre les mettre en convergence. C'est ce que nous faisons actuellement dans le cadre des travaux d'élaboration de la nouvelle version du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse et de notre stratégie SMART ISULA.

Je me tiens à votre disposition, les services également, pour un complément d'informations techniques.